

Ça vaut le détour...



Villequier

L'histoire de Villequier remonte à l'époque romaine durant laquelle la ville est désignée sous le nom de Vilcarium. Il subsiste d'ailleurs un lieu-dit du "Camp de César", où un camp et des fortifications se dressaient entre le néolithique récent et l'âge du bronze, soit entre 3000 et 1500 avant J-C. Très tôt, l'activité du village est liée à la Seine. On distingue Villequier-Bas situé près du fleuve, de Villequier-Haut constitué des hameaux installés sur le plateau. Tous deux sont dotés d'un riche patrimoine avec de nombreux manoirs et châteaux datant du XV^e au XIX^e siècle. La vie de ce village est aussi liée à celle de Victor Hugo et de sa fille Léopoldine qui mourut noyée dans la Seine le 4 septembre 1843. Un musée dédié à l'écrivain est présent à Villequier, sur les berges de la Seine.

Le théâtre amphithéâtre de Lillebonne

Vestige du plus grand et du mieux conservé des théâtres amphithéâtres romains du nord de la Loire, avec près de 108 m de long sur 94 m de large, il est le témoin de la grandeur de la ville antique de Juliobona. Construit au I^{er} siècle, il fut modifié et agrandi aux II^e et III^e siècles, puis abandonné et transformé en forteresse pour défendre la ville. A l'époque et jusqu'à une date récente, plusieurs milliers de spectateurs pouvaient prendre place dans les gradins pour assister à toutes sortes de spectacles. Les vestiges sont entièrement visibles depuis la place ou mieux depuis le premier étage du musée gallo-romain qui lui fait face.

La Frenaye

Le village se trouve sur une voie romaine qui va de Lillebonne à Rouen. On y a trouvé en 1860 une statue de Cybèle, la déesse de la Nature. Le village médiéval remonte sans doute aux défrichements réalisés au XI^e siècle, à l'initiative des comtes d'Evreux, propriétaires de la terre de Gravenchon et de ses dépendances forestières. En 1275, la paroisse verse des dîmes à l'abbaye Saint Sauveur d'Evreux. 72 feux y sont assujettis, ce qui représente environ 360 personnes. Au XVI^e siècle, les seigneurs sont les Filleul, qui sont implantés dans le pays et possèdent plusieurs propriétés. Leur présence est attestée jusqu'au XVIII^e siècle. Au début de notre siècle, La Frenaye est un gros bourg habité par 780 personnes. Il connaît rapidement la désertification des campagnes ; trente ans plus tard, il n'y a plus que 533 habitants. Cette tendance s'est peu à peu inversée.

Infos conseils



Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République 76210
Bolbec

Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com

Conception : ALTAVA Lille - Impression : Gabel - Crédit photos : W. FAUTRE + DTCSV

Randonnée en Seine-Maritime

Vallée de Seine Le Pays de Caux Vallée de Seine



RANDONNÉE À VTT
Départ : Office de Tourisme
Circuit 3 Lillebonne
51km – 7h
Très difficile



Circuit 3 Lillebonne

51km – 7h

Départ : **Office de Tourisme**

AVIS DU RANDONNEUR

« Un vrai enchantement pour les amateurs de VTT : chemins très variés et riches en paysage, avec bois, plaines, villages et ville mais également des monuments à ne pas rater comme le théâtre romain ou un chef d'œuvre de l'architecture gothique flamboyant : l'église Notre-Dame. »

1 Montez la rue à gauche en sortant du jardin et tournez à droite vers La Trinité-du-Mont. Suivez ensuite le chemin sur la gauche. Montez par la route à gauche, traversez le centre de La Frenaye en allant toujours tout droit. Descendez dans la forêt vers la droite et suivez le chemin de gauche. A la route, allez à droite pour monter aussitôt par la ruelle à gauche. Prenez ensuite la rue à gauche pour tourner à droite au 1^{er} carrefour et encore à droite. Hameau La Petite Moissonnière, suivez le chemin herbeux à droite, puis au bout, à droite. Sur votre gauche, admirez le porche monumental du château de Lintot.

2 **Prudence** : tournez à droite sur la D34 et aussitôt à gauche vers le château d'eau. Juste avant celui-ci, prenez le chemin de gauche dans la plaine. Au carrefour de la Croix de Fer (qui se trouve en surplomb sur votre droite), tournez à droite et poursuivez sur la route à droite. Au stop, montez vers la gauche jusqu'au rond-point de Grandcamp et allez à gauche direction Trouville-Alliquerville. Tournez à droite à la 1^{ère} intersection puis à gauche 2 fois, ensuite à droite. Après 1km, descendez à droite puis à gauche dans les bois.

3 Arrivés sur la route, poursuivez à droite et au carrefour, remontez à droite vers Anquetierville. A la 2^e intersection, prenez à gauche l'impasse du Fond des Mares puis le chemin en terre dans la forêt ; aux maisons, poursuivez à gauche puis dans le virage, montez le chemin sur la droite. Tournez à gauche sur la route, puis au 2^e carrefour, de nouveau à gauche sur le chemin herbeux et au croisement, à droite. Suivez la route à droite vers Saint-Arnauld. Tournez à gauche et descendez dans les bois en longeant les prairies. Sur la route, tournez 2 fois à droite puis 2 fois à gauche : rue de la Bergerie et rue du Gros Chêne ; ensuite à droite rue de la Bouillotte. Tout droit devant le château d'eau.

4 Entrez en Forêt du Trait-Maulévrier par le chemin à droite et restez le plus à droite possible jusqu'à rejoindre le GR211. Suivez l'allée forestière à gauche

puis dans un virage en épingle, quittez la forêt en descendant à droite. Traversez le lotissement pour rejoindre l'entrée de Caudebec-en-Caux. Au rond-point devant la mairie, allez à droite puis prenez la 1^{ère} rue à droite. Passez devant les chapelles de Barre-y-va, continuez tout droit et longez le château de la Martinière par la droite. Au croisement, à gauche dans la forêt : vous passez au pied de la Pierre Tournante. Retrouvez la route et continuez tout droit vers Touffreville.

5 Hameau La Mare à Bâche, tournez à droite et traversez la plaine ; aux maisons, prenez la voie sans issue Chemin du Bois de la Brèche à gauche. Coupez la prochaine route puis dans le virage suivez la D28 quelques mètres et tournez à droite sur le chemin herbeux. Passez derrière la salle des fêtes de Touffreville, tournez à gauche, 2^e à droite ; au stop tout droit puis à droite rue de Péromare. Dans le virage, prenez le chemin entre les maisons et poursuivez tout droit. De retour sur la route, après les maisons, prenez le sentier sur votre droite et aussitôt à gauche. Passez au-dessus des étangs en continuant tout droit.

6 Au stop, traversez pour prendre le chemin face à vous en direction du bois. Suivez la route à gauche et tournez sur le chemin à droite en bordure de champ. Tournez sur le chemin de gauche et suivez le GR2 : passez sous le pont puis au croisement allez à droite. Tournez à gauche puis à droite pour arriver dans un lotissement. Passez par l'allée piétonne à gauche puis descendez vers le centre de Lillebonne par la rue Albert Glatigny pour retrouver votre point de départ.

- : très facile
- : facile
- : difficile
- : très difficile



Pour parcourir ces circuits, suivez les balises de jalonnement : les circuits sont repérés par des numéros de couleur différente selon leur niveau de difficulté.

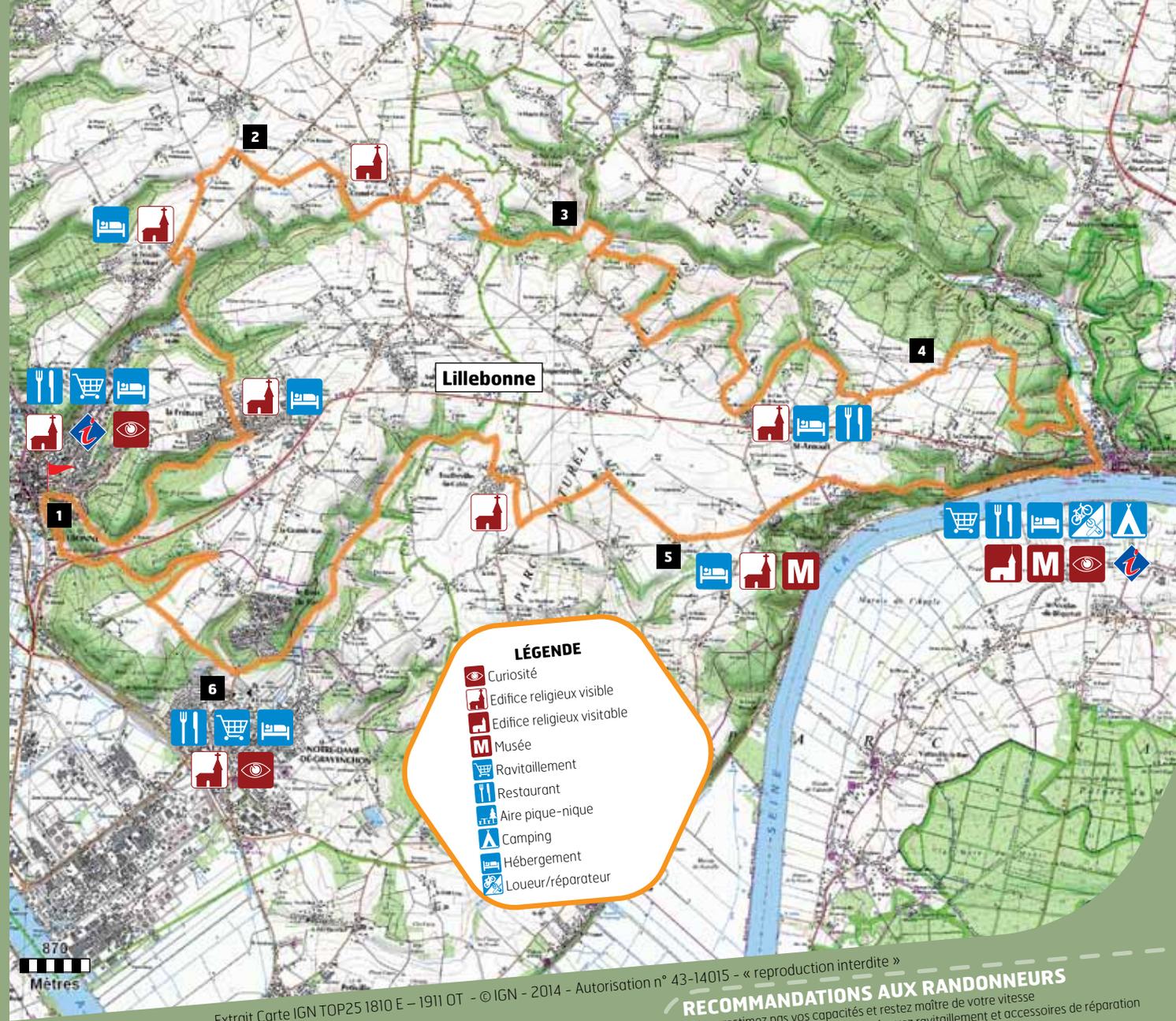
Balises du circuit

- ▲ Bonne direction
- ▲ Tourner à gauche
- ▲ Tourner à droite
- ▲ Tout droit

Balise



Totem de départ



LÉGENDE

- Curiosité
- Edifice religieux visible
- Edifice religieux visitable
- Musée
- Ravitaillement
- Restaurant
- Aire pique-nique
- Camping
- Hébergement
- Loueur/réparateur

Extrait Carte IGN TOP25 1810 E – 1911 OT – © IGN - 2014 – Autorisation n° 43-14015 – « reproduction interdite »

POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires
- Référez les barrières ; ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Sur ces chemins circulent piétons, chevaux et attelages, soyez prudent et courtois
- lors des dépassements ou croisements
- Ne rien jeter : emportez vos déchets ; respectez la nature, les cultures et animaux
- En période de chasse, soyez prudent. Retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « LES REGIONS »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Signalez toutes anomalies par les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil